

Metz, le 19 février 2010

**Monsieur Luc CHATEL**  
Ministre de l'Éducation nationale  
Porte-parole du Gouvernement

110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Réf. : LC/DG Cab 180210

Objet : demande d'audience - collège Robert Schuman

Monsieur le Ministre,

Vous venez de confirmer votre décision de fermer le collège Robert Schuman. Pour autant, les enseignants de ce collège, leurs syndicats et les parents d'élèves continuent de se mobiliser contre cette décision qu'ils estiment injuste.

Depuis le début, je suis à leurs côtés pour dénoncer cette décision prise par le Conseil général de la Moselle, le 30 mars 2009, alors que la ville de Metz est déjà la ville la plus durement touchée par les restructurations militaires qui vont entraîner la suppression de près de 6 000 emplois de personnels civils et militaires dans l'agglomération.

Comme les enseignants et les parents d'élèves, je n'arrive toujours pas à comprendre la fermeture du collège Robert Schuman car cet établissement est attractif. En effet, près d'une centaine de demandes de dérogation ont encore été adressées l'an dernier à l'Inspection académique de la Moselle alors que 45 seulement ont pu être accordées. Ce sont donc près de cinquante familles qui souhaitaient scolariser leur enfant au collège Robert Schuman qui n'ont pas pu obtenir satisfaction.

Par ailleurs, la diversité sociale et culturelle de cet établissement de proximité constitue une réussite exemplaire, voire un symbole de la réussite scolaire et de la volonté d'intégration : jeunes des quartiers sensibles, jeunes déficients visuels, jeunes sportifs...

A l'heure où le président de la République fait sien le combat pour l'égalité des chances, fermer le collège Robert Schuman est contraire à tout ce que représente cet engagement : les enfants du quartier de Borny resteront à Borny, les autres n'iront pas nécessairement dans les collèges environnants, mais dans ceux du centre-ville.

Enfin, je persiste à penser que la décision de fermer le collège Schuman va à l'encontre de la parole du gouvernement et fait mentir le Premier ministre qui, dans une lettre-circulaire adressée à tous les préfets de région et de département, le 25 juillet 2008, promettait qu' «aucune fermeture de collège ou de lycée n'interviendra pendant la durée du contrat de redynamisation de site de défense ».

Après avoir manifesté le 30 janvier dernier dans les rues de Metz contre la fermeture du collège Robert Schuman, les enseignants et les parents d'élèves souhaitent instamment pouvoir s'entretenir avec vous.

Je vous serais très reconnaissant de leur accorder une audience à laquelle je souhaiterais naturellement être associé afin de leur témoigner mon soutien.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à cette demande, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

**Dominique GROS**

*Maire de Metz  
Conseiller Général de la Moselle*